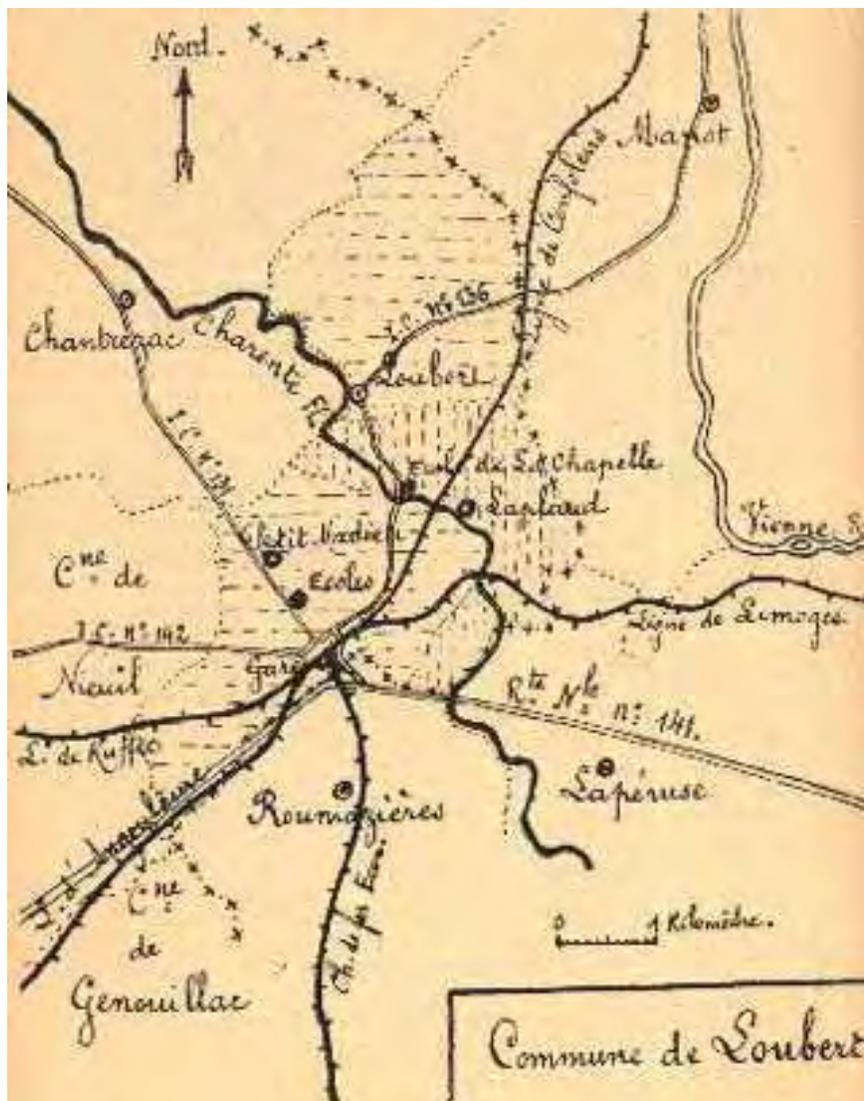


## Loubert

### Formation, Évolution d'une importante commune rurale

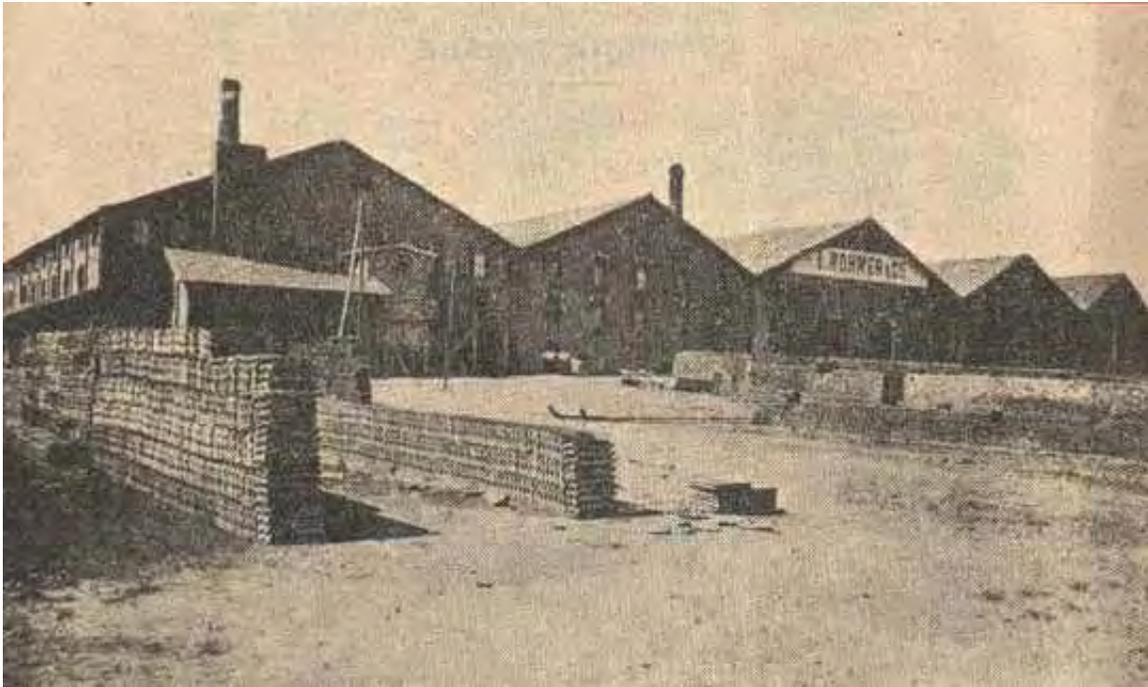
Un enfant qui aurait quitté *Le Petit-Madieu*, commune de *Loubert*, son pays natal, il y a une soixantaine d'années, aurait bien de la peine à le reconnaître aujourd'hui, s'il y revenait pour la première fois. Il y verrait, au lieu de brandes sauvages, une gare immense aux voies multiples, des tuileries aux cheminées gigantesques et toute une cité ouvrière et commerçante surgie de cette terre argileuse, froide et ingrate qu'il avait quittée.



Poursuivant sa route à travers la commune, il s'étonnerait de voir des routes larges et bien entretenues où il n'y avait que des chemins tortueux, de beaux ponts où il n'y avait que des gués, de belles fermes où il n'y avait que des cabanes grossières, des paysans cossus à la place des laboureurs si mal vêtus et mal nourris de jadis.

Faisons avec lui le tour de cette commune pour en voir les grands traits physiques. La promenade sera longue, la commune très allongée du nord au sud mesurant près de neuf kilomètres d'une extrémité à l'autre, tandis que sa largeur n'est pas de la moitié. La *Charente* ouvre, au milieu de la commune, son

profond sillon sinueux. Elle va du sud au nord, et ses eaux vives bordées de prairies coulent rapidement sur un lit de sable et de granit. Sur la droite, une chaîne de hauteurs importantes, dernière ramification des collines du *Limousin*, sépare la *Charente* et la *Vienne* très rapprochées à cet endroit. Sur la rive gauche, d'autres hauteurs s'étalent en plateau vers *Le Petit-Madieu*. Partout le sous-sol est argileux, imperméable, sauf en quelques points. Le sol a une mince couche de terre arable favorable à la culture. A l'extrémité sud de la commune, on a exploité habilement les couches profondes de glaise du sous-sol, et des tuileries importantes s'y sont installées. Elles sont prospères. Le climat de ce terrain accidenté se ressent du voisinage des terres froides du *Limousin*. Il est humide et froid l'hiver, les pluies sont abondantes, et l'été y est parfois très sec.



Ce coin du *Limousin* doit son charme à ce qu'il est traversé par la *Charente* qui coule au fond d'une vallée pittoresque où l'on admire deux vieux moulins rustiques, un pont de fer hardi jeté sur le vallon pour le passage de la ligne ferrée d'*Angoulême* à *Limoges* et le magnifique viaduc de *La Chapelle*, en pierre de *Vilhonneur*, de plusieurs arches, franchissant la gorge à une grande hauteur pour le passage du chemin de fer de *Roumazières-Loubert* à *Confolens*. Par ailleurs, au bord du fleuve même, on voit le château de *Chambes* qui, avec ses douves, les deux tourelles qui gardent la porte de sa basse-cour, et les hautes toitures en tiers-point de son massif corps de logis et de ses tours, conserve encore intacte sa curieuse physionomie de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Plus loin, sur une hauteur dominant de trente mètres les eaux de la *Charente*, la *Motte féodale de Loubert* dresse son éminence circulaire et les débris de sa tour en moellons de granit<sup>1</sup>. Dans la partie sud-ouest de la commune, ce n'est plus la belle et pittoresque campagne que l'on admire, ce sont les gares, les belles tuileries, la cité commerçante et ouvrière dont les maisons s'égrènent au long des routes jetant, parmi la verdure des prés et des vergers, la note vive de leurs toits de tuiles et de leurs façades blanchies décorées de briques rouges.

Maintenant que nous avons vu la commune dans ses grands traits et son aspect actuel, cherchons comment elle s'est formée et quelles transformations elle a subies jusqu'à nos jours.

<sup>1</sup> Voir *Etudes Locales*, N. 4 et N. 12, p. 124

Formation, Évolution d'une importante commune rurale  
*Tratateau, instituteur à Petit-Madieu*

En 1846, suivant le vœu unanime des populations des trois communes, l'Administration décida que *Loubert*, *Laplaud* et *Petit-Madieu*, jusqu'alors séparées, ne formeraient plus qu'une seule commune: *Loubert*. Après de longues discussions, il fut ensuite décidé que le centre administratif de cette commune nouvelle serait le *Petit-Madieu*, en raison de sa situation convenable au centre du territoire communal, de sa proximité de la route nationale de *Saintes* à *Clermont* et de la densité de sa population. Ce choix fut heureux et nous verrons, par la suite, tout le développement que prit le *Petit-Madieu* et ses environs par suite de l'installation des gares, des voies ferrées et des tuileries aux portes de cette localité.

Viaduc de la ligne *Roumazières* à *Confolens*



Qu'étaient, avant 1846, ces trois communes séparées *Loubert*, *Laplaud* et *Petit-Madieu*?

La paroisse de *Loubert* fut fondée en 1080 par *Jourdain IV, Sire de Chabanais, Loubert et Confolens*<sup>2</sup>, elle s'étendait au nord de la commune actuelle, sur la rive droite de la *Charente*. Elle couvrait 670 hectares et comprenait, à sa fondation, toute l'étendue des enceintes fortifiées où étaient la motte féodale, l'église, l'habitation des clercs et le cimetière; avec toute la forêt voisine s'étendant sur le plateau qui sépare la *Vienne* de la *Charente*. Les villages des *Forêts* et des *Essarts* en conservent le souvenir.

La seigneurie de *Loubert*, qui fut érigée en baronnie vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, appartenait aux sires de *Chabanais, Loubert et Confolens*. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle elle passa à la famille de *Salignac-Fénelon* qui la posséda jusqu'à la *Révolution*. La juridiction de *Loubert* s'étendait encore en 1789 tant directement qu'en appel sur les paroisses d'*Ambernac, Chantrezac, Manot, Laplaud, La Péruse, Suris, Genouillac* et *Roumazières*. La cure, qui relevait de l'archiprêtré de *Saint-Junien*, au diocèse de *Limoges*, avait le titre de prieuré.

En 1818, *Quénot* dit dans la "Statistique du département de la *Charente*": "la commune de *Loubert* a un sol rocailleux et presque tout couvert de landes. On y compte 22 maisons, 500 hectares de terre cultivée, 170 hectares de terre inculte et 7 hameaux dont les plus importants sont Les *Essarts* et La *Barre*. Elle compte 132 habitants."

<sup>2</sup> Voir *Etudes Locales*, n. 10, p. 62

Formation, Évolution d'une importante commune rurale  
*Tratateau*, instituteur à *Petit-Madieu*

Commune essentiellement agricole, *Loubert* n'a subi d'autre transformation que le déboisement d'une partie de ses forêts, la mise en culture de ses landes et l'augmentation, très lente, du nombre de ses habitants.

Vue générale de *Loubert*



Quelques villages ne sont que des fermes isolées, résidences de métayers installés au centre de leurs cultures. La propriété est peu morcelée, puisque trois riches propriétaires possèdent la plus grande partie de son territoire. L'église date du XI<sup>e</sup> siècle; elle est flanquée d'un clocher moderne et renferme une belle inscription du Moyen-Age. Dans la partie nord de cette commune est le beau logis des *Sablères*, entouré d'un parc magnifique. En 1792, *Loubert* appartenait au canton de *La Péruse* qui a été supprimé peu après.

La commune de *Laplaud* a une origine moins précise. Un acte de 1630 nous apprend que *Messire Pons de Salignac-Fénelon* aliéna une partie de la *Seigneurie de Loubert* en faveur de *François Barbarin*, écuyer, seigneur de *Chambes*, dans la paroisse de *Laplaud*. Le seigneur de *Chambes* devint alors haut justicier, prit le titre de chevalier et élit sa sépulture dans le chœur de la petite église de *Laplaud*. La paroisse de *Laplaud* fut fondée quelques temps après, celle de *Loubert*. *Limousin*, curé de *Laplaud*, tenait les registres des naissances, mariages et décès en 1653.

Cette commune, qui comptait 920 hectares, était si tuée sur la rive droite de la *Charente*, au sud de la commune de *Loubert*. En 1818, dit *Quénot*, "*Laplaud* a un sol siliceux et argileux, maigre, stérile, froid et presque entièrement couvert de landes. Les habitants y sont mal vêtus et mal nourris. On y compte 44 maisons, 566 hectares de terre cultivée, 354 de terre inculte et 9 hameaux, dont les principaux sont: *La Jurissie* et *La Chapelle*. Elle renferme. 205 habitants."

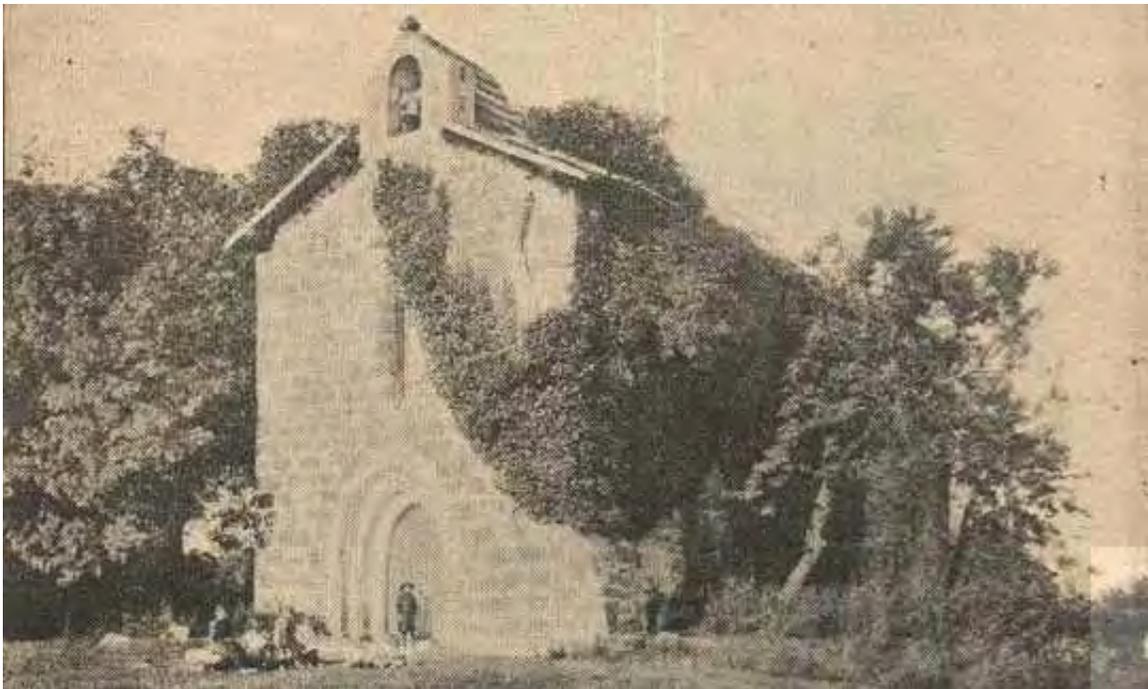
La vieille église existe encore, mais elle tombe en ruines et n'a de remarquable que le respect que lui conserve la population. Le cimetière déclassé est envahi par les herbes, et les tombes bouleversées s'y trouvent dans le plus grand désordre. *Laplaud*, commune agricole, comme *Loubert*, a vu sa population augmenter lentement grâce à la mise en culture de ses immenses landes et à l'amélioration de ses belles prairies naturelles bordant la *Charente*. En 1789, *Laplaud* dépendait de la juridiction de *Loubert*. La cure relevait du diocèse de *Limoges*. La paroisse, en 1792 faisait partie du canton de *La Péruse*. Jusqu'en 1892, cette commune n'eut pas d'école; les enfant se rendaient à *Loubert*, qui possédait une école de garçons et

Formation, Évolution d'une importante commune rurale  
*Tratateau*, instituteur à *Petit-Madieu*

une école de filles. En 1892 un groupe scolaire fut construit à mi-chemin de *Loubert* et *Laplaud*, au hameau de *La Chapelle*, où se rendent les écoliers de ces deux communes.

La paroisse du *Petit-Madieu* occupait toute la rive gauche de la *Charente* avec une superficie de 620 hectares. Elle faisait partie de la *Commanderie* de *l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*. Le siège de cette *Commanderie*, le *Grand-Madieu*, relevait lui-même de la *Commanderie* de *l'Angoumois* dépendant du prieuré d'*Aquitaine*. La chapelle, qui existe encore, est un modeste monument ogival de bon style et bien conservé. Elle remonte au XIII<sup>e</sup> siècle ainsi que le massif corps de logis flanqué d'une vieille tour ronde, qui se trouve tout à côté et qui servait autrefois à la résidence des religieux de l'ordre. Le village de *La Commanderie* a conservé le souvenir des fondateurs de la paroisse. Le cimetière classé est assez bien entretenu. En 1818, dit *Quénot*, "la commune de *Petit-Madieu*, petite, très pauvre, sans industrie, sans commerce, était presque sans récoltes; 170 hectares étaient incultes et couverts de landes sauvages. Elle comptait 38 maisons, réparties dans huit hameaux, dont les principaux étaient *Les Tessonnières* et le *Maine-du-Beau*, et avait 225 habitants."

Eglise du *Petit-Madieu*



Comme *Loubert* et *Laplaud*, la commune du *Petit-Madieu* faisait partie du canton de *La Péruse* en 1792.

Elle relevait, XVII<sup>e</sup> siècle, de la *Commanderie* du *Grand-Madieu*, qui avait pris le titre de *Châtellenie*, et dont le *Commandeur* nommait un sénéchal et un procureur fiscal pour l'exercice de sa justice.

C'est la commune du *Petit-Madieu* qui a subi le plus de transformations depuis 1846, date de la réunion des trois communes en une seule. C'est sur son territoire que s'est établie la gare de *Roumazières-Loubert*, *Loubert*, ainsi que les établissements industriels qui font la richesse de la commune de *Loubert*. Aussi la majeure partie de la population est-elle agglomérée dans cette partie de la commune.

La 1<sup>re</sup> voie ferrée qui donna l'essor commercial à cette contrée fut celle d'*Angoulême* à *Limoges*, qui fut inaugurée en 1875. Elle traversait la partie sud de la commune et la gare fut installée à 1 kilomètre du *Petit-Madieu*.

Des discussions très vives eurent lieu entre les municipalités de *Loubert* et de *Roumazières* pour la dénomination de cette gare, située cependant tout entière sur *Loubert*, mais plus proche du bourg de

Formation, Évolution d'une importante commune rurale  
*Tratateau*, instituteur à *Petit-Madieu*

*Roumazières* que de celui de *Loubert*. Il fut enfin décidé qu'elle s'appellerait *Roumazières-Loubert* et non *Loubert-Roumazières* comme le voulaient les habitants de *Loubert*. Cette station fut agrandie lorsqu'en 1881 elle devint tête de la nouvelle ligne ferrée de *Roumazières-Loubert* à *L'Isle-Jourdain* (*Vienne*), par *Confolens*. Son importance fut encore accrue en 1909, à l'ouverture de la voie ferrée de *Ruffec* à *Roumazières-Loubert*, car un dépôt de machines y fut installé pour le service de deux voies nouvelles.

Viaduc sur la *Charente*



Enfin, en 1911, auprès de la dite gare, fut installée la gare des *Chemins de fer économiques des Charentes*, tête de ligne de la voie nouvelle passant par *Montemboeuf* et *Montbron* et aboutissant à *Angoulême*. Cette dernière gare, raccordée par voie spéciale à la gare de *l'Orléans*, fut installée tout entière sur le territoire de *Loubert* et fut dénommée, comme son aînée, gare de *Roumazières-Loubert*.

Au voisinage des gares, il s'est créé des usines à tuiles dont les produits sont renommés, une fabrique de papiers ondulés, un garage, des ateliers, des établissements de commerce, et ainsi s'explique la prospérité croissante de *Loubert* et de sa voisine et rivale *Roumazières*.

Le dénombrement de la population, pris à différentes époques, nous montrera les étapes de cette prospérité.

Les trois communes constituant la commune actuelle comptaient au total, en 1818, 562 habitants, repartis sur une superficie totale de 2,210 hectares.

La superficie de *Loubert* ayant été ramenée par la suite à 1,812 hectares, on y comptait:

En 1876 674 habitants;  
 En 1887 844 habitants;  
 En 1911 1.554 habitants;  
 En 1921 1.519 habitants;

La répartition de la population (85 habitants par kilomètre carré) est indiquée par les chiffres de la population scolaire dans les

deux groupes scolaires de la commune et par le nombre des classes qu'ils renferment. Le groupe de *Loubert* (*La Chapelle*) a deux classes, le groupe de *Loubert* (*Petit-Madieu*) a cinq classes. Ainsi donc, c'est dans l'ancienne commune du *Petit-Madieu*, dans la région des gares et des usines, que se trouvent concentrés les deux tiers de la population.

Disons enfin que *Loubert* (*Petit-Madieu*), situé au croisement de voies ferrées importantes, sur la *Charente*, près de la *Vienne* et de la route nationale de *Saintes* à *Clermont*, en un point où aboutissent trois grands chemins d'intérêt commun, paraît devenir le centre commercial de toute la région du *Confolentais*.

Formation, Évolution d'une importante commune rurale  
*Tratateau*, instituteur à *Petit-Madieu*

Les grandes réunions régionales se font maintenant place de la *Mairie*. La foire même, créée en 1876, se classe parmi les plus importantes de l'arrondissement.

La prospérité de *Loubert* montre quel merveilleux agent de transformation est l'homme, qui, par un labeur acharné, a défriché les landes, amélioré les procédés de culture, tracé des routes, des voies ferrées, exploité habilement les ressources du sol et du sous sol, créé des usines, embelli sa demeure et fait de cette contrée déshéritée, et presque déserte, une cité ouvrière se développant de jour en jour au milieu d'une campagne devenue plus fertile.

